



---

## 44<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme au Venezuela**

Genève, le 15 juillet 2020

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse salue les progrès dans la collaboration entre les autorités et le Haut-Commissariat, notamment concernant l'élaboration d'un mécanisme de suivi des recommandations et la situation des personnes privées de liberté. Elle appelle les autorités à ouvrir tous leurs centres de détention au Haut-Commissariat et à donner un accès complet au pays à la mission d'établissement des faits, mécanisme important pour la reddition de comptes.

La Suisse reste très préoccupée par les allégations de graves violations des droits de l'homme au Venezuela. Elle déplore le rétrécissement continu de l'espace civique et démocratique, y compris dans le cadre de « l'état d'alarme ». La Suisse s'inquiète aussi des procédures pénales contre des parlementaires, opposants, journalistes, défenseurs des droits de l'homme et manifestants. Elle presse les autorités de créer les conditions d'une participation libre et équitable des citoyens de tous les secteurs politiques aux prochaines élections législatives, afin qu'ils puissent exprimer leur volonté librement.

La Suisse déplore que des millions de Vénézuéliens ne bénéficient pas de leur droit à un niveau de vie suffisant, du fait des difficultés d'approvisionnement, de l'accès limité aux soins et des insuffisances des services publics.

Madame la Haute-Commissaire,

L'établissement d'un Bureau permanent du Haut-Commissariat serait d'une importance déterminante et un signe tangible de la volonté des autorités de coopérer :  
**Quelles sont les perspectives d'établissement de ce bureau et qu'en attendez-vous ?**

Je vous remercie.